

Communiqué de presse
Ivry sur Seine, le 30 janvier 2019

Lactalis et E. Leclerc ont finalisé un accord qui préserve la filière laitière française

E.Leclerc et le groupe Lactalis ont finalisé - avec plusieurs semaines d'avance sur le terme légal – un accord tarifaire pour 2019 qui permette une revalorisation des prix du lait payés aux producteurs français.

Ainsi, les 200 millions de produits laitiers aux marques de Lactalis vendus en 2019 dans les centres E.Leclerc auront un impact positif sur le revenu des quelque 12 000 éleveurs liés au groupe Lactalis.

C'est un accord massif, tant par le périmètre de produits concernés que par le nombre de producteurs laitiers potentiellement concernés (67 départements français impactés).

Loin des polémiques et psychodrames orchestrés médiatiquement, la volonté des deux groupes français était claire dès le départ : parvenir rapidement à un accord pour l'année 2019. Ce fut chose faite dès la mi-décembre sur le principe et les modalités techniques ont été précisées sur les premières semaines de janvier.

Ici, la logique de « chaîne de valeur » joue à plein, et une tierce partie indépendante viendra certifier le niveau des revalorisations.

« Les hausses de tarif liées à cet accord seront intégralement répercutées dans le calcul du prix du lait pour l'année 2019 », confirme Emmanuel Besnier, Président du Groupe Lactalis, confortant ainsi la confiance mutuelle des trois maillons de la filière.

"Lactalis est un acteur emblématique et un débouché incontournable pour des milliers de producteurs français. C'était important que nous aboutissions à un accord permettant une revalorisation réelle du revenu agricole" s'est réjoui Michel-Edouard Leclerc, Président des centres E.Leclerc.

La dimension de cet accord marque un réel pas en avant pour apporter de la visibilité à la filière laitière française et assurer son avenir.

A propos d'E.Leclerc

Avec 681 magasins et 541 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 37,2 milliards d'euros (hors carburant) en 2017. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 20,4 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc : 01 80 18 18 10 – e.leclerc@agencebabel.com